



COMMISSION
EUROPÉENNE

Bruxelles, le 21.2.2014
COM(2014) 96 final

ANNEXES 1 to 2

ANNEXES

au

RAPPORT DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS

**Rapport sur la mise en oeuvre de l'approche globale de la question des migrations et de
la mobilité 2012-2013**

ANNEXE I

– Partenariats pour la mobilité –

	Finalisé	Discussions en cours	À envisager pour 2014	À envisager dès que les circonstances le permettront
Algérie				X
Égypte				X
Lybie				X
Maroc	X			
Tunisie	X			
Jordanie		X		
Liban				X
Syrie				X
Arménie	X			
Azerbaïdjan	X			
Biélorussie			X	
Géorgie	X			
Moldavie	X			
Ukraine				X
Cap-Vert	X			

Il y a lieu d'envisager la candidature des pays suivants en vue d'un partenariat pour la mobilité:

Algérie: L'Algérie a manifesté, dans le cadre des négociations en cours sur un nouveau plan d'action relatif à la politique européenne de voisinage, son intérêt en faveur de l'instauration d'un dialogue sur les migrations, la mobilité et la sécurité, dans le but de lancer in fine une coopération structurée avec l'UE en matière de migrations. En fonction de la volonté de l'Algérie d'ouvrir des négociations avec l'UE sur un accord de réadmission, ce cadre pourrait être un partenariat pour la mobilité.

Ukraine: La coopération en matière de migrations et de mobilité avec ce pays est déjà particulièrement bien avancée, y compris dans le domaine du dialogue UE-Ukraine sur les visas, et pour sa part, l'Ukraine n'a pas encore témoigné un intérêt en faveur de la mise en place d'un partenariat pour la mobilité avec l'UE. Il n'en demeure pas moins que cette option pourrait être envisagée dans les mois à venir, en fonction des évolutions dans le pays.

Biélorussie: En dépit des relations politiques complexes entretenues par l'UE et la Biélorussie en raison, entre autres, de la question des droits de l'homme, des domaines de coopération existent bel et bien et pourraient servir de socle à un futur dialogue, par exemple sur la traite des êtres humains, la gestion des frontières et la question de l'asile. Par ailleurs, l'AGMM pourrait permettre d'aborder certains sujets de préoccupation chers à la Biélorussie. Durant le Sommet du Partenariat oriental à Vilnius, cette dernière a fait part de sa volonté d'entamer des négociations sur un accord de réadmission et un accord visant à assouplir les formalités de délivrance des visas. Dans ces conditions, la mise en place d'un partenariat pour la mobilité pourrait être envisagée. Le Parlement européen a d'ailleurs encouragé, dans sa recommandation du 12 septembre 2013 sur la politique de l'Union à l'égard de la Biélorussie¹, le lancement d'un partenariat pour la mobilité entre l'UE et ce pays.

¹ Document du Parlement européen 2013/2036

ANNEXE II

– Programmes communs pour les migrations et la mobilité –

	Finalisé	Discussions en cours	À envisager pour 2014	À envisager dès que les circonstances le permettront
Chine				X
Inde		X		
Indonésie			X	
Nigeria		X		
Afrique du Sud			X	
Ghana				X
Kazakhstan			X	
Brésil			X	

Le nombre des pays susceptibles de remplir les conditions requises pour un programme commun pour les migrations et la mobilité est en principe beaucoup plus élevé que pour un partenariat pour la mobilité, de sorte que la hiérarchisation des priorités s'en trouve compliquée. La liste des candidats potentiels englobe les partenaires stratégiques de l'UE ainsi que les partenaires qui présentent un intérêt particulier pour l'UE au regard de l'une ou l'autre des quatre priorités thématiques de l'approche globale de la question de AGMM. La sélection des partenaires prioritairement éligibles au PCMM devrait être guidée par des considérations non seulement de priorité et de faisabilité sur le plan politique et économique mais aussi de disponibilité de moyens sur le plan financier et humain.

Vu sous cet angle, il conviendrait de poursuivre une coopération bilatérale avec des pays présentant de l'intérêt pour l'UE en termes de croissance économique. En outre, conformément aux conclusions du Conseil du 29 mai 2012 relatives à l'AGMM, la priorité devrait être donnée à des pays occupant une position stratégique importante le long des itinéraires migratoires ainsi qu'aux pays d'origine et de transit, à commencer par ceux qui ont des intérêts communs avec l'UE et ses États membres et sont disposés à souscrire des engagements réciproques.

Il y a lieu d'envisager la candidature des pays suivants à un programme commun pour les migrations et la mobilité:

Chine: L'UE affiche ouvertement sa volonté de renforcer sa coopération avec la Chine dans le domaine de la mobilité et du retour. La mise en place d'un PCMM aurait pour effet de faciliter et de structurer le dialogue et fournirait une plate-forme de coopération concrète et hautement nécessaire sur les questions de migrations et de mobilité. Vu son développement économique, la Chine est en passe de devenir une destination de plus en plus prisée par les migrants (réguliers et clandestins) et se trouve de ce fait confrontée à des défis considérables

pour se doter d'un arsenal législatif et politique adapté. C'est dire s'il y a matière à échange et à coopération avec l'UE, y compris au-delà des questions d'actualité portant sur les visas et la réadmission.

Indonésie: L'Indonésie est un pays prioritaire pour l'UE qui se distingue à la fois par sa taille, sa démographie, son poids économique et son rôle géographique. L'Indonésie s'inscrit parfaitement dans le discours naissant sur l'élaboration de politiques de visas en matière de migrations et de mobilité destinées à stimuler la croissance économique. Il est indispensable de répondre aux questions et aux demandes formulées par l'Indonésie à propos de son statut au regard du régime de visa Schengen et de procéder à un échange efficace et structuré d'informations à ce sujet. Un PCMM fournirait à la fois un cadre approprié à l'exploration concrète de ces questions et une plate-forme générale adaptée à des échanges fructueux sur les politiques à mener et à la réalisation de projets et actions ciblés.

Afrique du Sud: Le dialogue local sur les migrations déjà en cours avec ce pays offre toute latitude pour pousser plus loin la coopération dans ce domaine. L'Afrique du Sud a plusieurs points communs avec l'UE. Elle représente ainsi l'une des principales destinations des travailleurs et demandeurs d'asile issus des pays voisins. Une situation qui est à l'origine de l'échange de bonnes pratiques demandé par l'Afrique du Sud afin d'augmenter ses capacités à gérer ces flux migratoires. Cet échange pourrait être axé sur le renforcement de la mobilité de certaines catégories de voyageurs et sur le renforcement des capacités de gestion du pays en matière de protection internationale et de migration professionnelle.

Ghana: Ce pays, qui s'est déjà vu proposer un partenariat pour la mobilité de première génération, exerce de fortes pressions migratoires sur l'Union. Il offre un potentiel de coopération important en matière de migrations et de développement, dans la mesure où il est en passe de devenir une plaque tournante régionale pour les migrants et qu'il reconnaît toute l'importance des questions de migrations dans son programme de développement. L'option d'un PCMM a déjà été évoquée avec les autorités ghanéennes en 2012 mais n'a donné lieu depuis à aucun retour positif. Le pays est maintenu dans la case «À envisager dès que les circonstances le permettront» du tableau ci-dessus mais aucune autre intervention volontariste de l'UE n'est pour l'heure recommandée.

Kazakhstan: Le Kazakhstan est l'un des partenaires clés de l'UE en Asie centrale. L'Union souhaite vivement approfondir sa coopération et ses relations avec ce pays en négociant notamment un nouvel accord de partenariat et de coopération plus vaste. L'UE entend également promouvoir les échanges et améliorer les contacts interpersonnels avec le Kazakhstan via différents programmes largement axés sur la mobilité des personnes. Le Kazakhstan s'est dit à plusieurs reprises intéressé par une coopération plus poussée sur la question des migrations.

Brésil: Le renforcement de la coopération bilatérale avec le Brésil est un gage d'opportunités pour les deux parties, qui sont convenues de collaborer plus étroitement sur les questions économiques, dont la compétitivité et les investissements, dans le cadre du partenariat stratégique UE-Brésil. C'est dans ce but qu'elles finalisent actuellement un plan d'action visant notamment à faciliter la mobilité des chercheurs, des étudiants et des chefs d'entreprise entre le Brésil et l'Union. Le Brésil est inscrit sur la liste des pays prioritaires avec lesquels l'UE devrait mettre en place des partenariats concrets et établir des domaines de coopération précis sur la traite des êtres humains. Le pays opère actuellement une refonte de sa législation en matière de migrations, au moment même où les tendances migratoires entre l'UE et lui évoluent, ouvrant ainsi une fenêtre extrêmement propice à une coopération renforcée.

Il arrive parfois qu'une approche régionale garantisse à la fois un meilleur usage des ressources et de bien meilleurs résultats politiques qu'un dialogue bilatéral ou une coopération bilatérale. À cet égard, le tout nouveau partenariat de la route de la soie sur les migrations peut contribuer pour beaucoup à consolider le dialogue et la coopération en matière de gestion des flux migratoires avec un nombre important de pays d'origine et de transit, dont l'Iran et le Pakistan, d'où la nécessité d'accroître la coopération menée avec ces pays dans le cadre d'une approche régionale. De même vaudrait-il mieux, plutôt que de renforcer la coopération bilatérale avec certains pays d'Afrique de l'Est tels que le Kenya, qui accueille un grand nombre de réfugiés, entamer un dialogue régional ciblé dans le cadre du dialogue UE-Afrique avec les pays situés le long des itinéraires migratoires d'Afrique de l'Est, en particulier au vu des mouvements erratiques qui caractérisent la région et de la nécessité de prévenir et de combattre, méthodiquement et efficacement, le trafic des migrants et la traite des êtres humains en provenance de la Corne de l'Afrique.